



Heures travaillées sans contrat de travail

Par **Yannel**, le **06/05/2016** à **19:55**

Bonjour,

J'ai effectué 102 heures de travail, pour une société qui me promettait de me faire un contrat de travail que je n'ai jamais obtenu . Est-ce que je peux prétendre me faire payer en saisissant le tribunal compétent.

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/05/2016** à **08:29**

Bonjour,

Si l'employeur ne vous a pas payé, il s'agit de travail dissimulé dont vous pouvez obtenir la salaire, preuves à l'appui et réparation devant le Conseil de Prud'Hommes...

Par **Yannel**, le **07/05/2016** à **12:55**

En preuves j'ai que mes heures effectuées, un carnet de commandes dont je ne me suis pas servis (parceque je travaille dans une branche de l'activité professionnelle, différentes) , mais néanmoins il y a sur ce carnet toute l'entité juridique de la société, qui m'a fait travailler sans contrat. J'ai aussi les permis de construire des chantiers sur lesquels j'ai travaillé pendant trois semaines en grands déplacements. Est-ce que ces éléments constituent des preuves selon vous?

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/05/2016** à **13:27**

Lorsque vous parlez de carnet de commandes, il faudrait savoir si cela peut s'assimiler à une activité commerciale ou artisanale plutôt qu'à salariée...

Par **Yannel**, le **07/05/2016** à **13:35**

Mais non cela fait partie d'une des branches d'activité de la société. Qui concerne les transports. Mais son nom est bien dessus.

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/05/2016** à **16:15**

Je n'ai rien compris par rapport au statut de salarié...

Par **Yannel**, le **07/05/2016** à **16:38**

Si vous comprenez rien quand on vous explique les choses vous devriez ne pas répondre aux gens en leur faisant perdre leur temps. Vous incompetente, et comme cette société pas très sérieuse.

Par **P.M.**, le **07/05/2016** à **16:50**

A condition que les explications soient compréhensibles et que vous sachiez écrire correctement ce que vous voulez exprimer, il suffit de lire votre dernière phrase...

Mais vous êtes coutumier de ce genre de réaction comme dans [ce sujet...](#)

Dans [cet autre sujet](#), vous sembliez me trouver compétent...